

**Contrat urbain de cohésion sociale
De l'AggLO Orléans Val de Loire**

<p>Bilan de la programmation 2009</p>

81 projets (dont 31 nouveaux, soit 38%) ont été financés dans le cadre de la programmation 2009 portés par 45 porteurs différents (dont 5 nouveaux : Uso Orléans, adagv, Eclipsa, Opélia 45 et la Préfecture).

A noter qu'en 2009, l'Adamif a cessé ses activités.

La ville d'Orléans porte elle-même 5 projets (montant Acse : 37 040 €); la ville de Fleury les Aubrais, 4 (14 000 €) et St Jean de la Ruelle, 4 (43 225 €); la Communauté d'agglomération : aucun.

Un seul bailleur a obtenu un soutien de l'Acse (15 000 €) : les Résidences de l'Orléanais.

Tous les projets réunis ont mobilisé 667 355 € de l'Acse, 638 528 € des communes.

La communauté d'agglomération a financé 9 projets pour une aide de l'Acse de 100 968 € et de l'AggLO de 103 953 €